

**Congrès SNES-FSU Versailles – 14 et 15 mars 2018**  
**Motion réformes Blanquer du lycée et du bac**

Les projets de textes réglementaires définissant les nouvelles modalités des épreuves du baccalauréat telles que le prévoit la réforme Blanquer ont été rendus publics en début de semaine. Ils marquent une régression sans précédent dans l'ambition démocratisante et émancipatrices du 2<sup>d</sup> degré. Ils sont aussi synonymes d'une profonde dénaturation de nos métiers. Le SNES-FSU combattra avec détermination ces projets particulièrement dangereux.

Ces textes sont présentés au CSE le mercredi 21 mars après ce qui s'apparente à une nouvelle forme de parodie du dialogue social. Après les auditions réalisées dans le cadre du rapport Mathiot, les bilatérales organisées par JM Blanquer n'ont pas permis de faire évoluer le projet du Ministre, tant ce dernier est, en réalité, complètement verrouillé par les impératifs budgétaires qui pilotent la réforme. Les projets de décrets et arrêtés, extrêmement précis, n'ouvrent la porte à aucune négociation possible.

Le bac Blanquer est caractérisé par un recours accru au contrôle continu. Le bac, examen national, devient un diplôme local. Cette transformation va avoir de graves conséquences : le bac va devenir un diplôme maison renforçant les logiques de relégation sociale qui existent déjà. Les élèves des lycées défavorisés seront particulièrement lésés. C'est la fin du bac comme examen national, terminal et anonyme, qui permet de donner un horizon commun à tous les élèves, tout en ouvrant l'accès aux études universitaires.

Le bac Blanquer marque également la liquidation de la voie technologique. Après avoir signifié sa volonté de la préserver, le Ministre fait le choix de gommer en grande partie la dimension technologique des enseignements de ces filières (épreuves de disciplines technologiques réduites à deux, aux contours flous et mal définis).

Le bac Blanquer est aussi une redoutable entreprise de dénaturation de nos métiers. En matière d'évaluation des élèves, il donne une place inacceptable au chef d'établissement. Ce dernier serait chargé de déterminer la note de l'élève au titre du contrôle continu, au mépris des évaluations réalisées et corrigées par les professeurs. Il s'agit là d'une entrave à la liberté pédagogique des enseignants, aggravée par la perspective de progressions communes imposées par des programmes redéfinis pour s'adapter aux exigences et au calendrier du nouveau bac.

La multiplication des épreuves en cours d'années, sous la forme de session de partiels, va transformer l'année de 1<sup>ère</sup> et de terminale en une infernale course contre la montre pour évaluer les élèves, au détriment de ce qui fait le cœur de nos métiers, à savoir la construction des savoirs afin de faire progresser et réussir tous nos élèves.

Cette réforme du bac pilote la réforme du lycée à venir. Si les textes officiels ne sont pas encore connus, les pistes dévoilées par Jean-Michel Blanquer en février sont sans ambiguïtés : le Ministre souhaite imposer un lycée modulaire, dans la droite lignée du rapport Mathiot et des préconisations, notamment de Terra Nova. Suppression des filières, absence d'information sur le maintien des heures dédoublées, conduiront à un lycée d'initiés où les élèves les plus proches des codes scolaires seront les plus à même de s'en sortir. Le lycée Blanquer est avant tout une redoutable machine à supprimer des postes.

**Le congrès académique du SNES-FSU Versailles réaffirme avec force son opposition à ces textes réglementaires et au projet Blanquer de réforme du lycée. Il appelle le SNES-FSU à s'engager dans les actions nécessaires, notamment la grève, permettant de rassembler la majorité de la profession, afin d'obtenir l'abandon des réformes Blanquer du bac et du lycée. Le congrès académique du SNES-FSU rappelle la nécessité d'ouvrir des discussions pour une autre réforme du bac et du lycée**

**Pour : 88**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**NPPV : 0**